



Certificat médical pour la pratique de la Randonnée.

La Randonnée est une activité physique présentant de multiples bienfaits pour la santé.

Toutefois en 2017 la Fédération Française de Randonnée a instauré la fourniture d'un certificat médical pour la pratique de cette activité physique. La MJC Simone Signoret, n'oblige pas ses randonneurs à acquérir une licence de la Fédération Française de Randonnée, mais elle a décidé d'adopter la politique de prévention de la Fédération pour ses adhérents. Cette politique se décline selon les règles suivantes.

1. Nouvelle adhésion à l'activité randonnée de la MJC

Tout nouvel adhérent à l'activité de randonnée doit fournir au moment de son inscription un certificat médical daté de moins d'un an et attestant la non contre-indication à la pratique de la randonnée. Ce certificat est valable 3 ans. Il est archivé par la MJC.

2. Renouvellement d'adhésion à l'activité randonnée de la MJC

Lors d'un renouvellement d'adhésion à l'activité randonnée, il faut répondre à un questionnaire (annexe 1). Ce questionnaire reste un document personnel et ne doit pas être remis à la MJC.

Si la personne a répondu NON à toutes les questions elle doit remplir une attestation (annexe 2) au moment de son inscription. Ce document sera archivé par la MJC

Si la personne a répondu OUI à une ou plusieurs question(s) elle doit délivrer un nouveau certificat médical daté de moins d'un an.

3. Renouvellement d'adhésion après 3 ans de pratique.

Le certificat médical fourni à la première adhésion devient caduc et doit être remplacé par un nouveau certificat daté de moins d'un an.

4. Fourniture de licence à la Fédération Française de randonnée

La MJC ne délivrera pas de licence aux personnes ne remplissant pas au préalable les conditions ci-dessus.

Annexe 1 : Questionnaire à présenter aux randonneurs ayant fourni un certificat médical et renouvelant leur adhésion. (Ce document est personnel et ne doit pas être remis à la MJC)

Annexe 2 : Attestation de réponse au questionnaire de santé lors de la demande de renouvellement d'adhésion à l'activité Randonnée. (Ce document est archivé par la MJC)

- oOo-

Ces documents sont extraits de ceux de la Fédération Française de Randonnée et adaptés au cas de la MJC Simone Signoret de Courcouronnes.